

# Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

m: 03 84 23 84 87 - mairie.angeot@orange.[r]

Site internet: www.mairie-angeot.Jr

## **ANGEOT INFO**

**Juillet 2019** 

Numéro 4

### TRAVAUX - RUE PRINCIPALE

Début août, des travaux d'extension et de renouvellement des réseaux d'eau potable et de branchement seront réalisés dans la Rue Principale.

Ces travaux dureront environ 3 mois et auront lieu à la sortie du village direction Lachapelle-sous-Rougemont. Des panneaux sont d'ores et déjà en place.

Nous vous demandons de respecter la limitation de vitesse (notamment en période de sècheresse, il peut y avoir beaucoup de poussière) et comptons sur votre civisme pour préserver la sécurité du chantier et des personnes.

### SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 14 août au 9 septembre 2019 inclus.

### **BRUIT**



Merci de penser au voisinage Merci de vous soumettre aux horaires d'utilisation des engins bruyants ci-dessous :

jours ouvrables : 8h30 - 12h00 et 14h30 - 19h30 samedis : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00 dimanches et jours fériés : 10h00 - 12h00

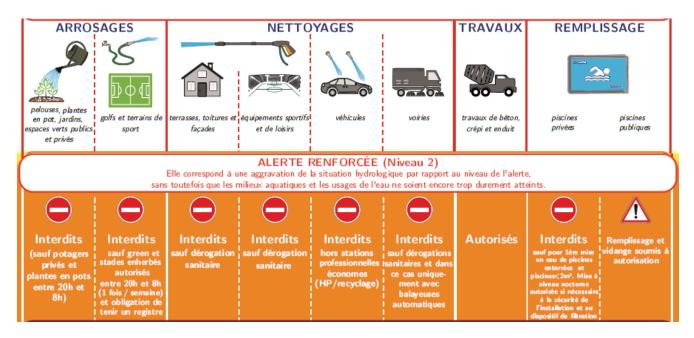
Ces horaires sont définis par un arrêté préfectoral.

#### LES USAGES DE L'EAU



Le seuil d'alerte renforcée étant atteint, les usages de l'eau sont limités.

Ci-dessous, vous trouverez les principales restrictions réglementaires :



Pour plus d'information, l'arrêté sera affiché en Mairie et vous pouvez également le consulter sur le site internet de la Préfecture du Territoire de Belfort.

Merci de vous soumettre à ces prescriptions.

Le Maire,

**Michel NARDIN**